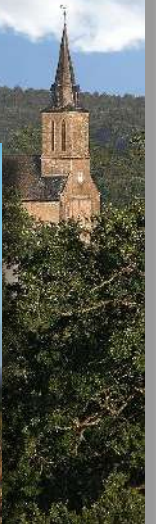




***St Nicolas du Tertre***



# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

## FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



### 8 RÉFLEXES À ADOPTER

**1**  
**Vous voulez faire des économies d'énergie?**  
Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE

**2**  
**Les services publics ne démarchent jamais!**  
Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.

**3**  
**Démarché? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même.** Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentée.

**4**  
**Ne vous précipitez pas: Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.**

**5**  
**Méfiez-vous des offres trop alléchantes!**  
Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

**6**  
**Si vous avez contracté un crédit, ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.**

**7**  
**Un litige? Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.**

**8**  
**Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses?**  
Contactez la DGCCRF.



Renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou sur [www.FAIRE.fr](http://www.FAIRE.fr)

	<b>L'ÉDITO DU MAIRE</b>	<b>PAGE 4</b>
	<b>LE MOT DES ADJOINTS</b>	<b>PAGE 6</b>
	<b>L'ÉTAT CIVIL</b>	<b>PAGE 7</b>
	<b>L'URBANISME EN 2020</b>	<b>PAGE 7</b>
	<b>AU CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>PAGE 8</b>
	<b>LES FINANCES</b>	<b>PAGE 14</b>
	<b>LE PATRIMOINE</b>	<b>PAGE 15</b>
	<b>LES TRAVAUX</b>	<b>PAGE 16</b>
	<b>LA VOIRIE</b>	<b>PAGE 17</b>
	<b>LES AFFAIRES SOCIALES/SCOLAIRES</b>	<b>PAGE 18</b>
	<b>LA COMMUNICATION</b>	<b>PAGE 19</b>
	<b>LA CULTURE/LOISIRS ET LIENS ASSOCIATIFS</b>	<b>PAGE 20</b>
	<b>LES ESPACES VERTS/ENVIRONNEMENT/DECHETS</b>	<b>PAGE 21</b>
	<b>LE PERSONNEL COMMUNAL</b>	<b>PAGE 22</b>
	<b>LA SECURITE</b>	<b>PAGE 23</b>
	<b>LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES</b>	<b>PAGE 24</b>
	<b>LE RGPD</b>	<b>PAGE 27</b>
	<b>LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS</b>	<b>PAGE 28</b>
	<b>L'ÉCOLE</b>	<b>PAGE 32</b>
	<b>LES TARIFS COMMUNAUX</b>	<b>PAGE 34</b>

**Retrouvez votre supplément détachable au centre  
de votre bulletin avec le Bloc-notes et la Carte de votre commune**

## L'ÉDITO DU MAIRE

---

Mesdames, Messieurs, Chers Nicolasiennes et Nicolasiens,



Les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi afin de vous souhaiter une belle année 2021 ; qu'elle vous apporte santé, bonheur, joies, réussite et optimisme à vous et à vos proches.

Une page se tourne et une autre s'ouvre.

L'année 2020 aura été une année marquante.

La pandémie de Covid-19 aura été omniprésente dans notre vie quotidienne. Nous avons dû adapter nos habitudes face à ce changement des règles de vie et adopter de nouvelles attitudes pour se protéger les uns les autres.

Je remercie de nouveau nos concitoyens qui par leurs initiatives ont accompagné la municipalité dans ces moments particuliers.

Votre nouvelle équipe municipale, dès le 4 juillet 2020, après répartition des tâches et responsabilités, a de suite assuré la continuité des affaires courantes.

Je tiens à remercier Jean-Claude RIALLIN et notre secrétaire de mairie, Pascale GUILLO, qui ont permis une transition sereine et sérieuse.

Sont poursuivis avec efficacité les travaux qui étaient déjà engagés : l'installation d'une antenne de téléphonie sur le territoire communal, la convention est désormais signée, celle aussi du câble en aérien pour un débit bien supérieur et plus fluide de l'internet, en service depuis le 30 décembre 2020, sans oublier les travaux pour la fibre optique conduits par la Région Bretagne, pour l'accès internet à très haut débit : 335 prises sont répertoriées.

Sont également relancés les aménagements de terrain dans le bourg, l'entretien et l'amélioration du parc locatif, ainsi que l'étude du projet de rénovation des vestiaires au terrain de football.

Notre commune dispose de beaux équipements, salle polyvalente, halles de la Guette, et un patrimoine à sauvegarder, environnemental, étang de la Guette, bois de Grisan, vivant et historique dans les villages comme au bourg. À nous, tous ensemble, de valoriser cette richesse, de faire vivre et d'animer plus encore nos installations. Les Commissions « Culture, Loisirs » et « Environnement » s'y sont déjà attelées et proposeront cette année, en complément de ce qui se réalise tous les ans, de petits événements avec la volonté d'associer dans l'organisation et la réalisation les nicolasiens de toutes générations, les adultes, les aînés - *certaines déjà engagés* -, mais aussi nos enfants et notre jeunesse.

Notre commune est riche aussi de nombreuses entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants, professionnels de santé, entrepreneurs individuels, etc... que nous accompagnerons dans leur engagement pour un développement pérenne. Notre participation au Fonds d'Intervention local va dans ce sens pour apporter une aide aux entreprises affectées par le contexte sanitaire, avec Oust à Brocéliande Communauté.

Avec la Commission Municipale créée dès le 8 septembre 2020, nous participons très activement au dispositif TZC - Territoire Zéro Chômeur, permettant à des personnes privées d'emploi de retrouver une activité professionnelle qui leur donne du sens. Ce projet pourra aboutir grâce à l'action conjointe de tous les acteurs et interlocuteurs.

---

L'année 2020 fut très particulière quant à la scolarité des enfants et de la vie associative, avec un fonctionnement très réduit et en pointillé du fait du confinement répétitif et des contraintes sanitaires pour les réunions et toutes les activités. Aussi en 2021, nous maintiendrons plus fort encore notre attachement et notre soutien au regroupement d'école avec Tréal et aux associations locales. Nous encouragerons l'investissement bénévole dans les associations, dont les actions et les animations renforcent l'image d'une commune dynamique, attractive, accueillante et chaleureuse.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et les remercions d'avoir choisi de s'installer à Saint-Nicolas-du-Tertre. Nous les incitons à découvrir et à participer aux activités de nos associations et ainsi faire connaissance avec les nicolasiens et s'intégrer sympathiquement et plus aisément à la vie de la commune.



Plus que les échanges quotidiens avec les habitants de Saint-Nicolas, nous souhaitons progresser rapidement vers une démocratie participative active. Lors des prochains Conseils Municipaux, je ferai des propositions concrètes pour donner et recueillir la parole de nos concitoyens sur les projets à venir pour ce mandat ; je les invite à nous faire part de leurs attentes et de leurs suggestions. Nous mettrons aussi en place des temps de concertation plus formels avant nos décisions concernant notamment le cadre de vie. Nous pourrons ainsi, dans un dialogue, expliquer et échanger sur nos choix, y compris dans leur dimension financière. Dans les premiers mois de 2021, nous étudierons nos comptes, notre budget et les moyens disponibles pour établir nos projets.

Nous sommes fortement attachés à la communication. Il est important de vous informer régulièrement, précisément et officiellement de nos orientations et de notre travail. Vous avez pu déjà le constater avec les deux numéros des « *Infos de St Nicolas* », fin septembre et fin novembre 2020, directement distribués à votre domicile par vos élus. Ce bulletin municipal de janvier 2021 est plus complet et comme une sorte de haut-parleur, vous rapporte comme chaque année les travaux du Maire, des Adjoints, du Conseil Municipal et des Commissions Municipales, ainsi que de ceux de la Communauté de Communes. Il vous apporte ou rappelle des informations générales (jours et horaires d'ouverture pour les services, N<sup>os</sup> de téléphone et tarifs utiles, etc...). Et bien sûr propose une petite tribune à l'école Ste Thérèse et aux associations de Saint-Nicolas-du-Tertre.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Étant donné le contexte et les contraintes sanitaires, nous ne pourrons pas tenir la traditionnelle séance publique de vœux du Maire et du Conseil Municipal. Aussi mes chers concitoyens, je vous présente ici à nouveau, très chaleureusement tous mes vœux et ceux du Conseil Municipal pour cette nouvelle année 2021.

Je vous assure de toute notre implication et de toute notre écoute, dans l'intérêt de tous et de notre Commune.



Bien à vous.

Votre Maire,  
*Mickaël LE GOUÉ*

## LE MOT DES ADJOINTS

---



Bonne Année à toutes et à tous. Que cette nouvelle année vous apporte Joie, Bonheur et surtout la Santé. L'année 2020 nous a contraint, à prendre davantage de précautions. Que 2021, nous permette de retrouver notre qualité de vie habituelle.

Le dossier "Travaux" a été en 2020, très perturbé en raison du confinement. Pour la voirie, nous avons dû terminer les travaux qui n'avaient pas été réalisés en 2019, suite aux intempéries de fin d'année. Nous avons également effectué un nivellement sur le terrain de la fête des battages, en supprimant deux arbres morts, devenus dangereux. Un grand chemin a été réalisé sur la parcelle de St Donatensemencée de pins.

Pour 2021, nous aurons à réaliser beaucoup de travaux hydrauliques et faire la réfection de quelques tronçons de routes.

Vous, Nicolasiennes et Nicolasiens, vos remarques et suggestions nous sont précieuses, merci de les signaler en Mairie. Nous comptons sur votre compréhension, pour les délais que demande la réalisation de certains travaux. Cela est dû à la fois à la partie administrative et budgétaire.

*Jean-Paul DUBOIS*

Ensemble, nous tournons la page de cette année 2020. Je ne vous l'apprends pas, la pandémie que nous traversons bouscule notre quotidien. Combien de projets : cérémonies, festivités, voyages... se sont vus décommandés ? Que nous soyons retraité, artisan, salarié, agriculteur, commerçant, étudiant, écolier, membre d'une association... ou élu, tous nous avons dû réinventer notre quotidien. Ainsi, le repas de fin d'année avec les aînés organisé par la municipalité a été remplacé par un colis. La cérémonie commémorative du 11 novembre s'est tenue en comité restreint. Nous espérons que les prochains évènements puissent se tenir selon les traditions nicolasiennes et nous ne manquerons pas de vous tenir informé. Vos élus vous ont distribué *Les Infos de St Nicolas* en septembre, suivi d'une double page en novembre, et c'est une version revisitée du bulletin municipal que vous découvrez aujourd'hui.



Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2021 et surtout qu'en cette période difficile vous trouviez toujours une raison de vous émerveiller, d'espérer et de vous réjouir.

*Anita HEMERY*



Je vous souhaite de vivre une bonne année 2021, tout particulièrement une bonne santé à vous et à ceux qui vous sont chers.

Si la Covid-19 a bouleversé l'année 2020, cela nous a permis d'être d'avantage attentif à nos voisins. Cette période compliquée a conforté la solidarité, par exemple, en fabricant des masques avec l'aide des couturières, que nous remercions pour leur action. Nous avons également mis en place un Biblio'Drive pour maintenir ouverte la bibliothèque municipale. En ce début d'année, nous espérons pouvoir rencontrer les différentes associations nicolasiennes pour faire le point, échanger sur leurs projets et leur proposer de mettre en place un Forum des Associations. Enfin, nous souhaitons associer les nicolasiens à la vie de la commune pour proposer une Démocratie Participative.

*Corinne BAYON*



## Les naissances

Léo DEPIERREPONT né le 28 mars 2020,

fils de Mickaël DEPIERREPONT et Rose THOMAS.

Tynaël HOUEIX né le 19 novembre 2020,

fils de Gwendoline et Thomas HOUEIX.



Nos Félicitations aux heureux parents.

## Ils se sont dits OUI



Les circonstances sanitaires n'ont pas permis la célébration de ces évènements.

## Ils nous ont quittés



En 2020, quatre personnes sont décédées dans notre commune.



Nos sincères condoléances aux familles.

En application de la loi RGPD, la municipalité communique ces informations après avoir obtenu le consentement des intéressés ou de leurs proches, si des noms venaient à manquer c'est que les rédacteurs n'avaient pas connaissance des évènements ou qu'ils n'en ont pas eu l'autorisation.

## **L'URBANISME EN 2020**

---

Concernant l'urbanisme en 2020 :

2 Permis de construire et 6 Déclarations préalables ont été accordés.



# AU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous le détail des délibérations de l'ancienne mandature du 1 janvier au 3 juillet 2020.

## Conseil Municipal du 28 janvier 2020

Territoire Zéro Chômeur : Cette dynamique vise à permettre aux personnes au chômage de longue durée (+ 1 an) qui le souhaitent de faire valoir leur droit constitutionnel à l'emploi. Le conseil municipal valide son engagement dans la démarche.

Subventions aux associations 2020 : Le conseil fixe le montant de la subvention octroyée à chaque association (communale ou extérieure) qui en a fait la demande. Total attribué : 2 970 €

Subvention voyage éducatif 2020 : Attribution d'une subvention par élève domicilié sur la commune participant à un voyage éducatif organisé par son établissement scolaire, à raison d'un voyage par an et par élève. La subvention est calculée sur la base de 10% du montant du voyage et plafonnée à 35 €.

Convention école Ste-Thérèse 2020 : Reconduction des montants versés à l'OGEC sur la base suivante : 580€ par élève de primaire et 1 180 € par élève de maternelle

Acquisition broyeur d'accotement Desvoys

Convention de partenariat avec EDF : Les services municipaux sont amenés à accompagner certains clients d'EDF qui éprouvent des difficultés financières. La convention permet de conditionner les échanges d'informations dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes et dans le respect du cadre réglementaire.

Charte d'utilisation du Système d'Information Géographique (SIG) : La commune dispose de ce logiciel en lien avec OBC et le Pays de Ploërmel. Cet outil informatique permet notamment d'accéder aux données des parcelles cadastrales, des réseaux et de la carte communale. Le conseil municipal valide la charte d'utilisation.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : mise en compatibilité de la carte communale. Suite à l'approbation du SCoT par le Pays de Ploërmel en décembre 2018, les communes sont dans l'obligation de mettre leur document d'urbanisme en compatibilité.

La carte communale apparaît aujourd'hui incompatible avec les orientations du SCoT, notamment par :

- Les disponibilités foncières qui sont trop élevées
- L'urbanisation permise dans les hameaux qui ne sont pas considérés comme « constitués »
- La surface prévue à l'urbanisation dans la ZAC des Pâtis

La procédure préconisée serait une révision de la carte communale. Le conseil municipal décide de se laisser un temps supplémentaire de réflexion.

## Conseil Municipal du 25 février 2020

Approbation des Comptes Administratifs et comptes de gestion 2019

- Budget principal commune

*Section investissement*                      Dépenses :    427 111 €                      Recettes :    485 900 €

*Section fonctionnement*                      Dépenses :    330 977 €                      Recettes :    475 809 €

- Budget assainissement

*Section investissement*                      Dépenses :    27 804 €                      Recettes :    22 200 €

*Section fonctionnement*                      Dépenses :    27 110 €                      Recettes :    33 230 €

- Budget lotissement

*Section investissement*                      Dépenses :    102 419 €                      Recettes :    102 149 €

*Section fonctionnement*                      Dépenses :    103 073 €                      Recettes :    102 881 €

Halles de la Guette : mise à jour des tarifs

Reconduction de la location de 4 parcelles communales à M. PLANTARD pour l'année 2020

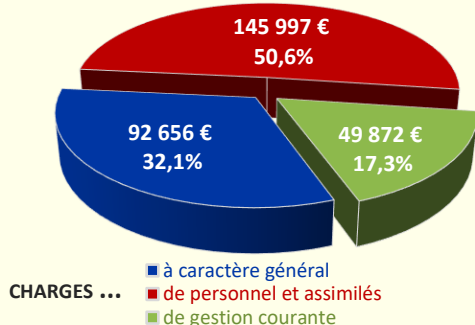




## BUDGET principal Commune 2019

### DÉPENSES de GESTION Fonctionnement 2019

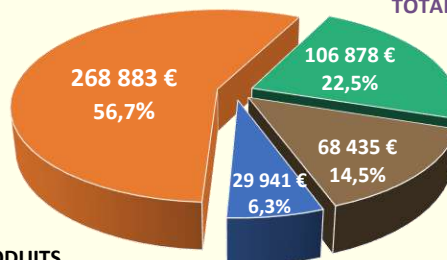
**TOTAL : 288 525 €**



**CHARGES ...**  
■ à caractère général  
■ de personnel et assimilés  
■ de gestion courante

### RECETTES de GESTION - Fonctionnement 2019

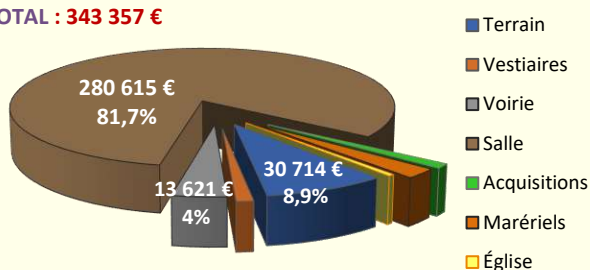
**TOTAL : 474 137 €**



**PRODUITS ...**  
■ de Services  
■ Dotations  
■ Impôts-Taxes  
■ de gestion courante

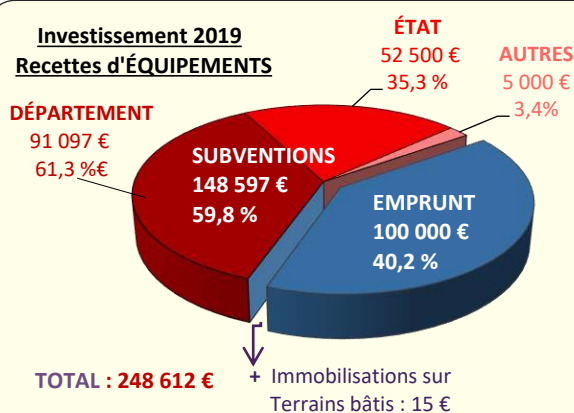
### Investissement 2019 - Dépenses d'ÉQUIPEMENTS

**TOTAL : 343 357 €**



Les 3 dépenses d'équipements pour la salle polyvalente, le terrain multisports et les travaux de voirie représentent 95 % du total des investissements sur l'exercice 2019.

### Investissement 2019 Recettes d'ÉQUIPEMENTS



## Conseil Municipal du 10 mars 2020

### Taux d'imposition 2020

- Taxe Foncier Bâti 23.30
- Taxe Foncier non Bâti 57.45

### Affectation des résultats de fonctionnement 2019

Budget principal commune : 351 380 €	Affectation en réserves d'investissement	164 234 €
	Report en fonctionnement	187 146 €
Budget principal commune : 6 119 €	Affectation en réserves d'investissement	6 119 €

### Adoption des Budgets primitifs 2020

	Budget principal commune	Budget assainissement	Budget lotissement
<i>Section investissement</i>	662 000 €	66 025 €	214 707 €
<i>Section fonctionnement</i>	614 000 €	68 500 €	128 288 €

Lotissement du stade : prorogation de l'emprunt court terme. Le conseil municipal décide de proroger pour une durée de 2 ans pour la somme de 73 000 € au taux variable de 0.51%

Ligne de Trésorerie : Le conseil municipal décide la reconduction de la ligne de trésorerie souscrite auprès du Crédit Agricole du Morbihan pour un montant de 100 000 €.

### Autres décisions non soumises à délibération du conseil municipal au 1er semestre 2020

- Contrat de stagiairisation d'Harold CAVALON à compter du 01 mars 2020 jusqu'au 28 février 2021.
- Convention pour la fourniture de baguette avec M GARNERE, gérant de la boulangerie de Monteneuf.
- Achat du distributeur de baguette le 18 juin 2020 pour un montant de 11 097 €

Vous trouverez ici détaillé l'ensemble des délibérations du nouveau Conseil Municipal élu au complet le 28 juin 2020, dont la première séance s'est tenue le 4 juillet 2020.



#### LES RÉUNIONS - depuis le 4 juillet 2020 -

- Le Conseil Municipal s'est réuni 4 fois, les 4 juillet, 8 septembre, 13 octobre et 1er décembre
- Le Bureau Municipal (Maire et Adjoints + Daniel BRIZIOU) s'est réuni une douzaine de fois, en moyenne tous les 15 jours
- La Commission Communication s'est réunie 5 fois + 2 matinées de Formation à OBC pour la gestion du site internet
- La Commission Territoire Zéro Chômeur s'est réunie 4 fois
- La Commission Culture, Loisirs et Lien Associatif s'est réunie 3 fois + 3 fois pour la valorisation environnementale du Bois de Grisan
- Le Maire a participé à 18 réunions de la Communauté de Communes ou d'organismes extérieurs et les 3 Adjoints ont participé à 20 réunions extra-communales.

### Conseil Municipal du 4 juillet 2020

Élection du Maire : 2 candidats, Vincent BEAUDOUX / **Mickaël LE GOUÉ** ... élu

Détermination du nombre d'Adjoints au Maire : 3 postes d'Adjoints sont créés

Élection des Adjoints au Maire

- 1<sup>er</sup> Adjoint : 1 candidat, **Jean-Paul DUBOIS** ... élu
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : 1 candidate, **Anita HEMERY** ... élue
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : 1 candidate, **Corinne BAYON** ... élue

Désignation de 2 délégués à Morbihan Énergies :

2 candidats, Jean-Paul DUBOIS / Anita HEMERY ... désignés

### Conseil Municipal du 8 septembre 2020

Délégations du Maire aux Adjoints

- 1<sup>er</sup> Adjoint, Jean-Paul DUBOIS : Voirie, Finances, Travaux, Patrimoine
- 2<sup>ème</sup> Adjointe, Anita HEMERY : Affaires Sociales, Affaires Scolaires,  
Personnel Communal, Communication
- 3<sup>ème</sup> Adjointe, Corinne BAYON : Environnement, Patrimoine  
Culture, Loisirs et Lien Associatif

Indemnités allouées aux élus municipaux, adoptées par vote à main levée

- Maire, Mickaël LE GOUÉ : indemnité de droit fixée au maximum à 25,5% de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique
- Adjoints (chaque Adjoint) : indemnité fixée au maximum à 9,9% de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique
- 1<sup>er</sup> Adjoint, Jean-Paul DUBOIS : 9,9%
- 2<sup>ème</sup> Adjointe, Anita HEMERY : 9,9%
- 3<sup>ème</sup> Adjointe, Corinne BAYON : 9,9%

*(voir en « Informations complémentaires », plus loin dans ce bulletin)*



#### Commissions Municipales : composition décidée par vote à main levée

- *Finances* : Mickaël LE GOUÉ, Jean-Paul DUBOIS, Anita HEMERY, Daniel BRIZIOU
- *Voirie* : Jean-Paul DUBOIS, Corinne BAYON
- *Travaux* : Mickaël LE GOUÉ, Jean-Paul DUBOIS, Anita HEMERY
- *Espaces verts, Environnement* : Mickaël LE GOUÉ, Anita HEMERY, Corinne BAYON, Daniel BRIZIOU
- *Affaires Sociales* : Anita HEMERY, Corinne BAYON
- *Communication* : Mickaël LE GOUÉ, Anita HEMERY, Daniel BRIZIOU,
- *Culture, Loisirs et Lien Associatif* : Corinne BAYON, Daniel BRIZIOU
- *Territoire Zéro Chômeur* : Mickaël LE GOUÉ, Anita HEMERY, Corinne BAYON, Daniel BRIZIOU
- *Appel d'Offres*, Commission obligatoire de commande publique

Président : Mickaël LE GOUÉ

Titulaires : Jean-Paul DUBOIS, Anita HEMERY, Corinne BAYON

Suppléants : Vincent BEAUDOUX, Daniel BRIZIOU, Françoise CAVALON

#### Délégations aux organismes extérieurs : nominations décidées par vote à main levée

- *Mission Locale* : Titulaire, Mickaël LE GOUÉ - Suppléante, Corinne BAYON
- *CNAS* : Personnel Pascale GUILLO, Élu Anita HEMERY
- *ERSR* : Titulaire, Jean-Paul DUBOIS, Suppléante, Corinne BAYON
- *PCAET* : Jean-Paul DUBOIS

Commission Communale des Impôts Directs Une liste de 24 personnes est votée à main levée et sera soumise pour décision de 6 Commissaires titulaires et 6 suppléants au Directeur des Services Fiscaux.

#### Commission de contrôle des listes électorales, composition décidée par vote à main levée

- *Conseillers Municipaux* : Vincent BEAUDOUX, Michèle NOËL
- *Délégués de l'Administration* : Bruno BEAUDOUX, Bernard François TEXIER
- *Délégués du TGI* : Noëlle GUILLEMOT, Sylvain HEMERY

#### Commissions Communautaires à Oust à Brocéliande Communauté

Le Maire et les 3 Adjointes se sont répartis (Titulaire et Suppléant) et ont été désignés par vote à main levée dans les 8 Commissions Communautaires.

#### Commission Intercommunale des Impôts Directs, sont désignés par vote à main levée :

Titulaire, Christine DANION - Suppléant, Roland DEBRAY

Fonds d'intervention local OBC aux Entreprises : participation de la commune : Dispositif de fonds de solidarité consistant à relancer l'économie locale et aider les entreprises Une somme de 250 € par entreprise sera versée au fonds (décidé par vote à main levée)

Charte d'engagement dans une démarche expérimentale d'accessibilité en Morbihan : Démarche de mise en accessibilité de tous les équipements publics par des moyens simples. La Charte d'engagement de la commune sera signée (décidé par vote à main levée).

#### Décisions modificatives sur les budgets

#### Remboursements des sommes avancées

#### Questions diverses

### **Conseil Municipal du 13 octobre 2020**

#### " Territoire Zéro Chômeur "

présentation du dispositif par Cédric André, coordinateur à Oust Brocéliande Communauté

(voir en « *Informations complémentaires* »)

#### Création d'un Groupe de Travail ponctuel " Information et Concertation des Citoyens "

Mickaël LE GOUÉ, Jean-Paul DUBOIS, Anita HEMERY, Corinne BAYON, Daniel BRIZIOU



Désignation d'un référent Accessibilité, suite à la signature de la Charte d'engagement  
1 candidate, Anita HEMERY, désignée par vote à main levée

Désignation d'un référent Formation, selon les nouvelles obligations de formation des élus. 1 candidat,  
Mickaël LE GOUÉ, désigné par vote à main levée

Désignation d'un correspondant Défense : Désignation qui s'inscrit dans la volonté de l'État de développer  
les relations entre les services des forces armées, le Ministère de la Défense, les élus et les citoyens  
1 candidate, Anita HEMERY, désignée par vote à main levée

Suppression de la régie de recettes " Transports scolaires "  
compétence devenue communautaire (OBC) depuis septembre 2020

Informations diverses sur les travaux de voirie et les dossiers en cours

### **Conseil Municipal du 1 décembre 2020**

Vestiaires multisports : Intervention de Mme PERELLO, Architecte, sur le projet de rénovation initié par  
le précédent Conseil Municipal. *(voir en « Travaux »)*

Droits à la formation des élus : 18 jours sur la durée du mandat pour chaque élu, conditions d'utilisation  
et de prise en charge ; une enveloppe budgétaire de 2.805 € est votée à main levée pour 2020

Transfert de la compétence du Plan Local d'Urbanisme à OBC ; le Conseil Municipal s'oppose à ce transfert,  
décision à l'unanimité *(voir en « Informations complémentaires »)*

Création s'un groupe de travail : « mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et d'une réserve  
sécurité civile et participation citoyenne » : Le Maire et ses adjoints *(voir en « Sécurité »)*

Antenne relais de téléphonie mobile  
convention d'occupation privative du domaine public, accord par vote à main levée

Fibre souterraine dans le cadre du projet " Bretagne Très Haut Débit "  
conventions avec Mégalis Bretagne, accord par vote à main levée

Bibliothèque municipale : règlement intérieur actualisé avec intégration du RGPD, voté à main levée

Remboursement de sommes avancées

Centre de Gestion du Morbihan : renouvellement des conventions relatives à la prestation paye

Budget commune : décision modificative n°2, votée à main levée

Proposition d'achat d'équipements de cuisine à un locataire sortant : refus de l'achat voté à main levée

État des recettes irrécouvrables : État transmis par le Trésorier pour 22,67 €

Informations diverses : rapport Morbihan Énergies / compte rendu du piégeage / durée d'amortissement  
de la pompe, colis de Noël / dossiers en cours suivis par le Maire et les Adjoints

- Compteur électrique du local du cabinet infirmier  
Le raccordement électrique du distributeur de pain (installé en novembre 2019) ainsi que  
de 2 ampoules (lumière extérieure et palière des logements) sont branchés sur le compteur du local du  
cabinet infirmier : une demande de séparation des compteurs et de dédommagement des frais a été  
demandée par l'avocat du cabinet.  
Décision par vote à main levée du déplacement du distributeur de pain vers la mairie, de la pose  
éventuelle d'un sous-compteur pour les 2 ampoules et du remboursement des frais indus après accord  
avec les réclamants.

### Sur les INDEMNITÉS versées aux Élus

#### Pourquoi l'indemnité des Élus est plus élevée que lors des derniers mandats ?

Depuis de nombreuses années, les Élus, surtout des petites communes, demandaient une meilleure reconnaissance de leurs responsabilités et du temps important qu'ils passent au service de leur commune et de leurs concitoyens. Promulguée le 27 décembre 2019, la Loi "Engagement et proximité" a décidé de la revalorisation des indemnités des maires et adjoints des communes de - de 3500 habitants : + 50% pour celles de - de 500 habitants comme Saint Nicolas du Tertre, + 30% pour celles de 500 à 999 habitants, + 20% pour celles de 1 000 à 3 500 habitants.



Dans notre commune, l'indemnité du Maire est aujourd'hui de 991,80 € (brut) et celle de chacun des Adjoints de 385,05 €. Dans la commune voisine (par exemple) d'à peine 180 habitants de plus, les indemnités sont de 1.567,43 € et 416,17 €.

De plus, depuis le 1er janvier 2016, l'indemnité du Maire est fixée automatiquement au taux maximal en vigueur sans délibération du Conseil Municipal (Code Général des Collectivités Territoriales). Enfin, ces nouvelles indemnités avaient bien été prises en considération par les Élus de la précédente mandature puisqu'ils en avaient intégré la dépense, votée par eux au budget 2020.



### Sur « TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR »

#### Qu'est-ce exactement que ce dispositif national ?

Le 13 octobre, Cédric André, chargé de ce dossier à la Communauté de Communes, est venu présenter le dispositif au Conseil Municipal.

Depuis 2016, 10 territoires expérimentent cette action consistant à mobiliser les sommes qui jusque-là servaient à indemniser les personnes privées d'emploi pour les utiliser à créer et soutenir des Entreprises à But d'Emploi (EBE) dont l'objectif est de recruter des chômeurs de longue durée. La mission des EBE est, à partir des compétences de ces personnes, de leur faire développer sur le territoire local des activités visant à satisfaire des besoins non couverts par le secteur public et complémentaires avec le tissu économique existant.

Le Conseil Communautaire d'Oust à Brocéliande Communauté a validé la mise en œuvre en 2020 de cette dynamique sur les communes de Carentoir, St Nicolas du Tertre, Tréal, Réminiac afin d'être retenu et agréé officiellement « Territoire Zéro Chômeur » parmi les 50 nouveaux territoires qui seront choisis pour poursuivre l'expérimentation sur les 5 prochaines années. Notre Commission Municipale chargée de ce dossier, est très active et très investie sur ce sujet. 4 réunions et visites avec les élus, des chefs d'entreprises et des demandeurs d'emploi ont permis de lister les services qui pourraient être mis en place sur notre commune. À suivre ...

### Sur le transfert de la compétence « URBANISME » à la Communauté de Communes

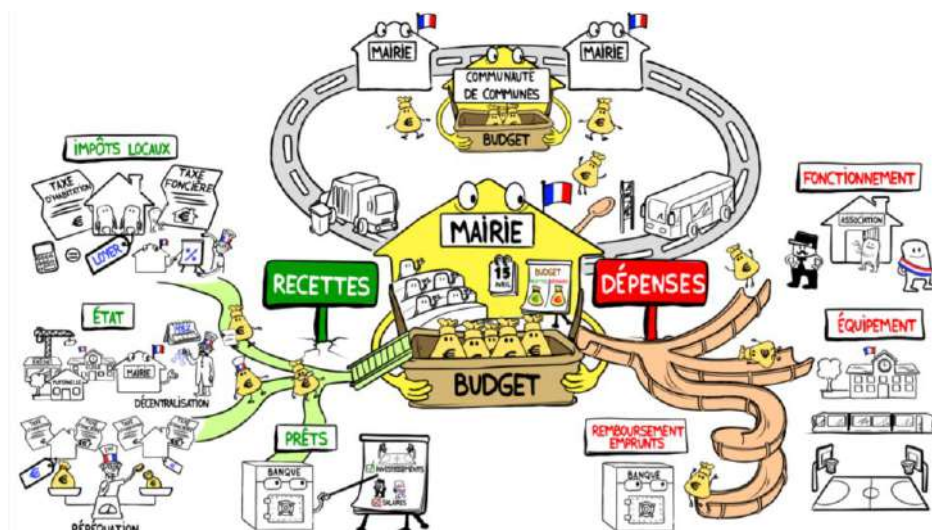
La Loi dite "ALUR" (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014, stipule que la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme ou Carte Communale devait être transférée aux Communautés de Communes au plus tard en mars 2017, sauf si au moins 25% des Communes représentant au moins 20% de la population s'y opposaient. Ce fût le cas pour OBC - Oust à Brocéliande Communauté qui n'a pas acquis cette compétence. Le Conseil Municipal de Saint Nicolas du Tertre s'y était opposé, par délibération du 28/02/2017.



Mais la Loi prévoit que si cette compétence n'était pas encore transférée en 2017, elle le serait de plein droit le 1er janvier 2021, sauf s'il y a opposition des Communes dans les mêmes conditions que précédemment ; dans notre cas au moins 7 Communes représentant au moins 8.000 habitants.

Les Communes de l'OBC devaient donc faire connaître leur choix avant le 31/12/2020. Concrètement, si la compétence "urbanisme" était transférée, la maîtrise de la planification reviendrait à OBC, à savoir l'instruction des autorisations d'urbanisme ainsi que le droit de préemption urbain. Toutefois la Communauté de Communes devra tenir au moins une fois par an un débat sur la politique locale d'urbanisme.

Compte tenu de la perte d'indépendance que cela représenterait, le nouveau Conseil Municipal s'est prononcé contre le transfert de la compétence "urbanisme" à la Communauté de Communes.



## Les Budgets 2020

Le Budget Communal (le principal), le Budget Assainissement et le Budget du Lotissement ont été votés le 10 mars 2020 par le précédent Conseil Municipal. Les Dépenses et Recettes, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, ont été engagées par Jean-Claude RIALLIN du 1er janvier au 3 juillet, puis Mickaël LE GOUÉ du 4 juillet au 31 décembre.

### Le Budget Communal

Le Budget Communal primitif est voté au total à 1.276.000 €.

La section Fonctionnement est présentée en équilibre à hauteur de 614.000 €, avec en Dépenses un virement prévisionnel à la section Investissement de 240.000 € et en Recettes un report cumulé excédentaire sur exercices antérieurs arrondi à 187.146 €.

La section Investissement est présentée en équilibre à 662.000 €, avec en Dépenses 77.000 € restant à réaliser de 2019 et 122.734 € (arrondi) de report cumulé déficitaire sur exercices antérieurs.

Les Dépenses réelles de Fonctionnement sont arrondies à 361.008 € dont 26.000 € charges financières, pour 426.854 € (arrondi) de Recettes de Fonctionnement. Celles-ci se répartissent en (€ arrondis) 252.416 € d'impôts et taxes, 97.238 € de dotations et subventions, 54.500 € de produits de gestion courante et 22.700 € de produits des services.

Les Dépenses réelles d'Investissement sont arrondies à 462.266 € dont 244.500 € d'équipement et 184.361 € de remboursements d'emprunts. Les Recettes d'Investissement sont arrondies à 373.508 €, réparties en 159.888 € de subventions et 213.620 € de dotations, fonds divers, réserves et d'excédents de fonctionnement capitalisés.

Les 244.500 € de dépenses d'équipement budgétées portent sur la rénovation des vestiaires multisports pour 190.000 €, 27.000 € pour des acquisitions foncières et l'aménagement de terrains, 14.500 € pour divers matériels et 13.000 € pour des travaux de voirie.

### Et pour 2021 ?

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 sera présenté et voté lors du Conseil Municipal du 2 mars 2021 et le Budget primitif pour 2021 sera présenté et voté à celui du 6 avril 2021 ; la Commission Municipale " Finances " aura bien sûr étudié et préparé ces dossiers financiers.



### Logements locatifs communaux

D'octobre à décembre 2020, 5 logements ont changé de locataires, 4 logements ont été reloués actuellement.

Des travaux de peinture des ouvertures extérieures sont prévus pour l'année 2021, dans plusieurs logements communaux, les devis sont en cours.

### Vous avez un projet de construction ?

#### Lotissement du stade :

Il reste 4 lots,  
les n° 1, 2, 4 et 11.  
au prix de 15 euros le m<sup>2</sup>.

D'autres terrains sont également disponibles sur la commune pour plus d'information, merci de vous adresser en Mairie.



*Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune aux nouveaux arrivants.*



### Déplacement du distributeur de Pain

Votre distributeur de pain en cœur de bourg : plus d'accessibilité, plus de proximité.

Prochainement votre municipalité procèdera au déplacement de votre distributeur de pain, vous retrouverez vos baguettes « tradition » près de la Mairie du côté de la bibliothèque.

Les premiers travaux ont été engagés le 20 janvier 2021, afin de préparer le déplacement.

Pour information :

- Approvisionnement du distributeur de baguette par la boulangerie de Monteneuf 2 fois par jour 7/7 jours.
- Une consommation moyenne de 40 baguettes par jour a été constatée

### Le projet de rénovation des VESTIAIRES MULTISPORTS au terrain de football



Mme PERELLO, architecte, est venue le 1er décembre 2020 présenter au nouveau Conseil Municipal le dossier de ce projet initié par les élus de la précédente mandature. Elle a rappelé que le permis de construire a été obtenu, des subventions aussi, mais que les appels d'offres n'ont pas été lancés.

Le bâtiment existant serait entièrement restructuré, seul un auvent est ajouté ainsi qu'un re-talutage ; un accès serait prévu pour les personnes à mobilité réduite ; l'isolation

thermique serait reprise, toutes les menuiseries changées, mais du fait d'un coût qui serait trop important, il n'y a pas réfection des façades, seulement de la peinture ; pas de liaison intérieure entre bas et haut ; la surface des vestiaires normée, en bas pour l'équipe locale, en haut pour l'équipe visiteuse ; les douches à chaque niveau seraient collectives, douche individuelle au vestiaire arbitre, des toilettes publiques prévues.

Les Commissions Municipales " Travaux " et " Finances " vont reprendre très prochainement l'étude de ce projet, tant sur le plan technique et fonctionnel que sur la réévaluation du coût, le point sur les subventions obtenues et donc la répercussion sur les finances de notre commune.





## Les travaux de voirie réalisés en 2020 sont :

- Nivellement du terrain de la fête des battages
- Création d'un chemin sur la parcelle de St Donatensemencée de pin
- Remise en état du chemin de Coismeu
- Remise en état du chemin communal de la Noë au Bois Robert
- Remise en état d'un fossé à la Châtaigneraie sur 200 m

## Les travaux estimés en 2020, mais qui restent à réaliser : travaux hydrauliques et routes

- Chemin de la Ruadaie : 350 m
- Le moulin Neuf, la Vallée : 410 m
- Le Bourgneuf : 450 m
- Le Bois Robert : 350 m
- Route des Patis, la Piboulaie, Villeneuve : 650 m
- La Bridelaie, Rinchamp : 1250 m
- Séria, réfection de la route sur 150 m



*Route de Séria*

## Les travaux à estimer sur 2021

- Remise en état du pont du Bot
- Route de la Cencie, revoir l'accotement
- Création et réhabilitation d'une douve en bordure du nouveau passage à St Donat.
- Réfection de ponts et empiérement "route de la Pointe" : cette route est mitoyenne avec Ruffiac, donc la prise en charge des travaux est à partager entre les deux communes.
- Remise en état de "la rue de la Forge"
- Réfection rue de l'école
- Remise en état d'un fossé, Le bas de Quilvin



*Fossé le Bas Quilvin*

Il est assez vraisemblable, qu'en cours d'année, d'autres travaux seront signalés.

Tous ces travaux, seront planifiés par les élus, en fonction des priorités liés au coût, à la sécurité et aux besoins.

## Chemins d'exploitation et cours d'eau

Suite au remembrement de notre commune en 1975/1976, il avait été créé : "l'association foncière de Remembrement" pour l'entretien des chemins d'exploitation et des cours d'eau. Les fonds provenaient de la commune et d'une cotisation sur les redevances des impôts fonciers. Cette association a été dissoute au début des années 2000.

Actuellement, la commune prend en charge les chemins d'exploitation. Cependant, en ce qui concerne les cours d'eau, l'entretien devient à la charge des propriétaires riverains. (Renseignements pris au Syndicat Mixte du Grand Bassin Versant de l'Oust : (SMGBO).

Avant toute intervention sur les cours d'eau, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer doit être informée et donner son accord. Il s'agit du service Eau, Nature et Biodiversité, Unité milieux aquatiques et ressources en eau. Cette partie administrative se fait en concertation avec le SMGBO.



### La Semaine Bleue

Cette animation proposée par l'OBC en partenariat avec les élus locaux en charge des affaires sociales s'est déroulée du 2 au 17 octobre. Cette année 2020 aura été marquée par ce contexte sanitaire très particulier, qui n'a cependant pas empêché l'organisation de différents événements : Gym sénior, Lecture à voix haute des médiathécaires à la résidence autonomie de Guer, Atelier Tablettes, Projection «Le dernier paysan breton» Conférence «Amours de vieillesse», Visite guidée Festival Photos de La Gacilly...

A Saint Nicolas du Tertre, la séance Gym sénior a accueilli deux participantes et s'est déroulée en présence de l'animatrice du club de gym Karine Danion. Les participantes satisfaites du contenu de l'atelier, sont reparties avec le sourire. Ce petit comité propice à un échange informel et convivial avec l'agent de l'OBC et l'animateur sportif, a permis aux participantes de s'exprimer sur leurs attentes et leurs envies en matière d'animations à venir.

### Hommage Samuel Paty

Le 2 novembre les enfants et les enseignants des écoles du RPI de St Nicolas du Tertre et de Tréal ont rendu hommage à Samuel Paty, professeur assassiné le vendredi 16 octobre. Le Correspondant à la défense de la commune, Anita Hemery, s'est joint à ce temps fort à l'école maternelle, affirmant ainsi avec la communauté éducative la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité. Pour les plus petits, une réflexion autour d'une BD sur le thème de la liberté d'expression a été proposée, permettant aux enfants de s'exprimer sur le sujet de façon simple et ludique.

### Colis à nos aînés

Cette année nos aînés ont bénéficié d'un colis offert par la municipalité en remplacement du traditionnel repas de fin d'année. Au total, ce sont 62 colis qui ont été soigneusement confectionnés par un agent communal et l'élue déléguée aux affaires sociales. Une trentaine de colis ont été remis le 4 décembre lors d'un retrait « en drive » à la salle polyvalente, les autres colis ont été distribués par les élus directement à domicile.



### ADMR

L'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) est une association dont le principal secteur d'activité est le service d'aide à la personne âgée ou en situation d'handicap dans le cadre d'une perte d'autonomie ou d'un retour d'hospitalisation pour favoriser le maintien à domicile. Les services d'aide à domicile accomplissent des actes essentiels de la vie quotidienne (préparation et aide à la prise des repas, entretien du lieu de vie, aide à la toilette, courses, aide à la mobilité et aux transports...), et accompagnent les personnes dans leur vie sociale et relationnelle.



**pour tous, toute la vie, partout**

L'ADMR propose également un service pour les familles de garde d'enfants et d'entretien du domicile.

Intervenant sur les communes de Ruffiac, Réminiac, Caro, Missiriac, Tréal, St Laurent sur Oust et St Nicolas du Tertre, 19 salariés prennent soin de 147 bénéficiaires dont 9 sur notre commune. Au bureau, une secrétaire est chargée de l'accueil téléphonique et de la télégestion.

Comme toute association, les bénévoles sont très actifs, et un référent est nommé pour chaque commune.

**Contacts : ADMR Ruffiac**  
du lundi au vendredi de 10h à 12h  
Tel : 02 97 93 79 66  
admr.ruffiac@orange.fr

## LA COMMUNICATION



Avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, les outils de communication de la commune évoluent :

### *Les infos de St Nicolas*

C'est un feuillet qui paraîtra au gré des évènements et de l'actualité municipale. La prochaine parution du printemps 2021, sera principalement consacrée au budget de la commune.

### *Le nouveau bulletin municipal est arrivé !*

Tout nouveau, tout beau, il vous informe sur la vie de la commune : dossiers en cours, infos municipales, animations diverses...

Tous deux constituent un lien indispensable entre la municipalité et ses citoyens. Ils sont distribués par vos élus dans toutes les boîtes aux lettres ou en porte à porte. L'occasion pour les élus et les citoyens de se rencontrer, d'échanger. Vous pouvez contacter la mairie ou vos élus, si vous souhaitez faire paraître un article ou communiquer des informations sur un évènement dans les prochaines publications.

Le site internet est régulièrement mis à jour mais celui-ci est désormais limité compte tenu de la vétusté du système et de l'arrêt programmé du plug-in « adobe flash player ».

Les projets : Pour vous tenir encore plus informés, vos élus étudient la possibilité d'installer des panneaux d'affichage.

### Dossiers téléphonie et internet



### *Amélioration de la connexion internet (ADSL) programmée par Orange*

Lors des derniers jours de l'année 2020, nous avons tout mis en œuvre avec la société Orange afin de faciliter cette opération.

Le 23 décembre 2020, pour répondre à la demande de leurs services, compte tenu du mauvais temps, le maire Mickaël LE GOUÉ et Jean-Paul DUBOIS, son 1<sup>er</sup> adjoint, n'ont pas hésité à emprunter un barnum au comité des fêtes pour l'installer au-dessus de l'armoire afin protéger les techniciens et faciliter les manœuvres minutieuses de branchements. Opérations réussies avec panache. Merci au comité des fêtes et à Léandre pour son appui.

Les lignes sont à présent en service sur le tout nouvel équipement internet (DSLAM) relié à la fibre optique depuis le 30 décembre dans l'ensemble des foyers abonnés chez l'opérateur.

### *Pylône de radiotéléphonie (4G - Bouygues télécom, Free, SFR)*

La convention pour l'installation du pylône radiotéléphonique 4G a été renvoyée signée à SPIE. Les travaux vont pouvoir commencer dans les prochains mois. (dossier consultable en mairie)

### *"Bretagne Très Haut Débit" (BTHD) en partenariat de la région et d'Oust à Brocéliande Communauté*

Dans le cadre du déploiement du réseau internet très haut débit, des travaux sont prévus avant l'été 2021, avec l'installation de câbles fibre optique, de chambres de tirages et d'armoire de rue pour une mise en service en début d'année 2022, nous l'espérons. **Pour préparer ces opérations, nous demandons aux propriétaires qui ont des arbres au bord des routes d'élaguer leurs plantations.**

**Des cartes sont disponibles à la mairie pour les zones concernées.**





### La Bibliothèque

Pendant la durée du confinement, un service de Biblio'Drive a été mis en place dans le respect des règles sanitaires. Depuis, nous vous accueillons selon les modalités habituelles, mais sachez qu'en cas de reconfinement, le drive sera ouvert uniquement le samedi de 11h à 12h. Pour les personnes qui ne souhaitent pas se déplacer pour des raisons de santé, nous pouvons vous déposer les livres à domicile. Comme habituellement, d'autres livres peuvent être réservés à la Médiathèque départementale du Morbihan. Dites-nous les titres ou les auteurs que vous souhaitez lire. Une navette passe nous livrer tous les 15 jours.

Si vous êtes inscrit à la bibliothèque :

- Rendez-vous sur le site de la mairie : [www.saint-nicolas-du-tertre.fr](http://www.saint-nicolas-du-tertre.fr).
- Consulter les deux listes des ouvrages de Saint-Nicolas.
- Vous pourrez demander un prêt en envoyant un e-mail à [cybernicolas@orange.fr](mailto:cybernicolas@orange.fr).
- Une confirmation de la disponibilité du prêt vous sera envoyée.

Vous n'êtes pas encore inscrit ?

- Envoyez-nous un e-mail à l'adresse [cybernicolas@orange.fr](mailto:cybernicolas@orange.fr) contenant votre nom, votre adresse et votre n° de téléphone. Nous vous inscrirons et vous indiquerons comment fonctionne la bibliothèque.

Vous préférez nous joindre par téléphone ? C'est possible au 06 82 25 41 51.

Vous pouvez également venir emprunter ou rendre vos livres aux heures d'ouverture :

- Le mercredi et samedi de 10h à 12h
- Le vendredi de 15h30 à 17h30



Les membres de l'équipe de la bibliothèque ont pour projet de proposer des activités ou des animations dès que cela sera possible. En attendant, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous souhaite une bonne année 2021 !

### Nos associations

Les membres de la commission « culture, loisirs et lien associatif » de la commune ont souhaité rencontrer les présidents des principales associations nicolasiennes. Un courrier a été envoyé à cet effet fin 2020.

En effet, le contexte sanitaire et les restrictions gouvernementales ont empêché le fonctionnement habituel des associations.

Début janvier, nous avons commencé ces rencontres afin d'échanger sur la situation de chacune, leurs projets ou éventuellement les difficultés rencontrées.

Vous avez créé récemment une association sur St Nicolas du Tertre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.





### Bois de Grisan



Suite à l'installation d'éoliennes à Saint-Nicolas-du-Tertre, l'entreprise Elicio nous a alloué une subvention de 5000 euros pour la valorisation environnementale du Bois de Grisan par l'intermédiaire de la communauté de communes Oust à Brocéliande Communauté. Les fonds seront versés sous condition de présenter un projet d'aménagement et de financement.

Nous avons rencontré à deux reprises deux agents de la communauté de communes afin de définir le projet de réhabilitation des parcours de randonnées. Il a été décidé en collaboration avec plusieurs associations nicolasiennes de rénover les panneaux signalétiques existants et d'aménager différents circuits dans le bois. Il est également prévu de rétablir et d'améliorer la liaison entre le bourg de Saint-Nicolas-du-Tertre et le Bois de Grisan. Nous souhaiterions inclure sur le parcours des photos de la commune et un panneau panoramique sur un mirador.

Le projet doit être soumis à la société Elicio début mars et les travaux devront être réalisés cette année.

### Déchets, tri

#### Tarifs

Le conseil communautaire a voté au mois de décembre 2020, l'augmentation de la redevance des ordures ménagères.

Le budget relatif aux ordures ménagères est déficitaire. L'augmentation du coût des traitements, la baisse de la valeur des matériaux récupérés et les erreurs de tri (à hauteur 29%) expliqueraient ce déficit. De plus, le conseil communautaire souhaite une harmonisation entre le secteur de La Gacilly et de Malestroit qui ont un mode de collecte et de tri différents

Cette harmonisation est nécessaire mais complexe à mettre en place compte tenu des divergences sur les tarifs et le mode de collecte à retenir.



Les tarifs de 2021 seront donc pour notre secteur de Malestroit :

Une personne seule	115 €
Un foyer de 2 personnes	175 €
Un foyer de plus 2 personnes	205 €
Une résidence secondaire	115 €

Nous sommes tous concernés par les enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés aux déchets.

Nous sommes tous responsables de la production de déchets et supportons tous également les coûts de la collecte et du traitement de ceux-ci qui ne cessent d'augmenter.

Face au gaspillage de nos ressources, il est de notre responsabilité d'apprendre à consommer autrement, à changer nos habitudes, pour jeter moins et mieux.

#### Pour plus d'information :

Retrouvez votre mémo tri dans le supplément détachable au centre du bulletin

ou sur le site du Sittom-mi <https://www.sittommi.fr/>



### Entretien professionnel individuel des agents communaux



Afin de se conformer à l'obligation légale mais surtout pour mieux connaître ses agents et leurs missions respectives, le Maire accompagné d'Anita Hemery adjointe déléguée au Personnel, ont organisé une rencontre individuelle avec chacun des agents communaux.

Obligatoire depuis le 1er janvier 2015, l'entretien professionnel est axé sur : l'expérience professionnelle de l'agent, ses besoins de formation, ses perspectives d'évolution, ses objectifs professionnels, ses attentes ou ses difficultés éventuelles.... Le CDG 56, Centres De Gestion de la fonction publique territoriale est le centre « ressource » de la commune en matière de gestion des carrières de ses fonctionnaires.

Moment privilégié de dialogue entre les élus et les agents, ces entretiens se sont déroulés du mois de novembre au mois de janvier, ils ont permis d'élaborer une fiche de poste plus précise de chacun des emplois occupés, et de valoriser la contribution de chaque agent aux projets de la commune.

### Vœux aux agents communaux

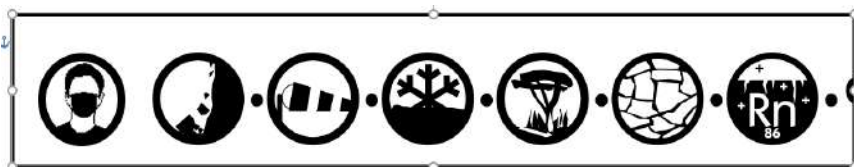


Le 22 janvier à 12h, le maire et l'équipe municipale ont mis à l'honneur leurs cinq agents communaux, lors d'une cérémonie à la salle polyvalente (avec respect des règles de précaution).

Afin de les remercier collectivement pour leur travail effectué en 2020, un colis gourmand leur a été distribué.

Ce moment d'échanges et de convivialité a permis aux élus de présenter leurs vœux au personnel.





*Mise en place d'un groupe de travail et de réflexion sur*

*« l'élaboration d'un PCS et la constitution d'une réserve citoyenne »*

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) définit, l'organisation prévue par la Commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus auxquels la Commune est exposée.

Ce document présente de façon succincte, claire et opérationnelle les moyens et procédures préalablement définies.

Le PCS se construit en trois étapes :



- effectuer un diagnostic recensant et analysant l'ensemble des risques connus
- inventorier et organiser les moyens appropriés pour faire face à une situation exceptionnelle
- créer une réserve communale de sécurité civile avec une participation citoyenne (type "voisins vigilants").

Un groupe de travail a été constitué fin d'année 2020 pour construire le PCS de la commune.

## DANS LES PROCHAINES PARUTIONS

Votre municipalité souhaite soutenir ses entrepreneurs et vous permettre de mieux vous faire connaître. Que vous soyez artisan, agriculteur, chef d'entreprise, commerçant, de profession libérale ou auto-entrepreneur... vous participez au dynamisme de notre commune.

Dans le cadre de nos prochaines éditions (bulletin municipal, site internet), nous souhaiterions publier des articles concernant le tissu économique local afin de mettre en valeur votre travail et vos savoir-faire.

Pour cela, il vous suffit de nous faire parvenir par mail un texte concis, décrivant votre activité, date de création, nombre de salariés, coordonnées ... ou d'autres informations que vous souhaitez faire connaître. Nous vous recommandons de nous transmettre une ou deux photos et le logo de votre entreprise.



Nous reviendrons vers vous afin de déterminer la publication finale.

**Contacts :**  
**[mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr)**

# LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

---

Ci-dessous les articles proposés par les services de la communauté de communes, Oust à Brocéliande Communauté (OBC).

## LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) DEVIENT FRANCE SERVICES

La labellisation France services a été délivrée en septembre 2020 par la préfecture du Morbihan et remplace ainsi la Maison de services au Public située à Guer. En créant le label « France Services », l'État a établi des règles rigoureuses pour garantir partout en France un même niveau d'exigence et de qualité aux citoyens. De l'Oust à Brocéliande communauté remplissait déjà l'ensemble des critères indispensables en renforçant l'équipe dédiée exclusivement à l'accompagnement du public. Dorénavant, Aude Thomas, Florence Hamon et Anne Artur accueillent, accompagnent et orientent les usagers dans leurs démarches administratives et numériques.

Le service est basé à Guer mais se déplace sur l'ensemble du territoire sur rendez-vous. De nouvelles actions collectives sur des thématiques variées devraient voir le jour en 2021 si la situation sanitaire le permet.

Le Centre ressources à Guer qui accueille aujourd'hui principalement les services suivants :

- l'espace France services
- la Maison de l'habitat
- un espace publique numérique
- Sont également réalisées au sein des locaux des permanences pour le transport scolaire primaire, pour l'école de musique ou encore la vie associative.

Deux salles de réunion et des bureaux sont mis à disposition des associations ou des partenaires locaux de façon occasionnelle ou régulière.

Contacts : France services – 02 97 22 56 57 / 06 02 50 81 17 / [franceservices@oust-broceliande.bzh](mailto:franceservices@oust-broceliande.bzh)

Les jours et horaires d'ouverture sont disponibles sur OBC Mobile.

## LA MAISON DE L'HABITAT ET DE L'ÉNERGIE

**Travaux de rénovation énergétiques, aides financières... La Maison de l'Habitat et de l'Energie répond à vos questions.**

En 2020 s'est créé au sein de la communauté de communes, **la Maison de l'Habitat et de l'Energie**, structure intégrée au réseau « FAIRE » et Service Publique de la Performance Energétique de l'Habitat.

Vous entendez parler d'isolation à 1€, de pompes à chaleur, de MaPrimeRénov... Et vous envisagez d'isoler, de remplacer votre vieille chaudière, ou vos factures d'énergie sont trop élevées et vous souhaitez faire des économies sans savoir par quoi commencer ? Ses conseillères vous informent, aiguillent et guident dans votre projet de rénovation et les aides auxquelles vous êtes éligibles, que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur. Effectuer les bons travaux de rénovation énergétique ne s'improvise pas. Afin de ne pas tuer le gisement d'économies d'énergie, des informations, conseils et accompagnements sont possibles afin **d'identifier et prioriser vos travaux** d'économies d'énergie (isolation, chauffage, ventilation et énergies renouvelables).

Nos services s'adressent à toutes et tous que vous soyez actifs ou retraités et quel que soient vos conditions sociales.

Renseignez-vous auprès du service sur les créneaux d'accueil téléphonique :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h au 02 30 07 10 34



De l'Oust à Brocéliande communauté





## ENVIE DE DEVENIR AUTONOME EN INFORMATIQUE ?



Débutants ou initiés en informatique, une large gamme d'outils et d'ateliers vous est proposée pour vous initier, approfondir ou simplement partager vos usages. Les espaces publics numériques vous accueillent pour une session d'ateliers de janvier à juin 2021 sur Carentoir, Guer, Malestroit, Saint-Abraham, Saint-Malo-de-Beignon et Tréal.

### Renseignements et inscriptions :

David DAVALO : 06 02 50 81 11 / [e pn@oust-broceliande.bzh](mailto:e pn@oust-broceliande.bzh)

### Les activités du Grenier numérique

**Le Grenier numérique situé à La Gacilly et à Guer accompagne les start-ups, les porteurs de projet et offre un hébergement qualitatif et convivial aux coworkers salariés ou indépendants. Fort de son partenariat avec la technopole de Vannes et son équipe de mentors, professionnels bénévoles, il favorise l'émulsion et le brassage des idées et diffuse l'esprit d'innovation.**

Le Grenier numérique conforte sa vocation d'animation économique en favorisant la création d'entreprise, en soutenant l'innovation et en s'affirmant comme un lieu d'échange, d'émulation et de convivialité, comme en témoigne la présence toujours plus nombreuses de porteurs de projet (dont Magali Blondeau et Anthony Coudartet arrivés en septembre), de coworkers (4 nouvelles arrivées depuis septembre).

En outre, le partenariat avec la coopérative d'activités et d'emploi Impuls'ion, hébergée dans ses murs depuis un an, enrichit l'offre de services aux usagers du lieu.

Enfin l'équipe de Mentors, renouvelée et confortée (arrivée de Virginie Dutel d'Horizon et sens), apporte une plus-value reconnue au sein de l'écosystème des incubateurs numériques. Le soutien de la technopole de Vannes, formalisé par une convention d'objectifs signée le 5 mars dernier, ainsi que le partenariat depuis sa création avec la French-Tech Rennes-Saint Malo confère à ce dispositif une assise, une notoriété et un rayonnement au bénéfice de La Gacilly et de la communauté de communes perçues comme terre de projets et d'innovation.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**De l'Oust à Brocéliande communauté dispose de sa propre application pour smartphone.  
De l'Oust à Brocéliande communauté à chaque instant, près de vous, grâce à OBC Mobile**

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT

OBC **MOBILE**  
*L'application d'OBC*



### TRANSPORT SCOLAIRE

La communauté de communes assure depuis la rentrée de septembre le service de transport scolaire pour les élèves en école primaire. Le service reste inchangé, les circuits et les arrêts sont assurés comme les années précédentes.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter

Stéphanie Menant au 07 85 83 75 41 / [stephanie.menant@oust-broceliande.bzh](mailto:stephanie.menant@oust-broceliande.bzh)

---

## LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS-RAM



Le RAM est un service public de proximité accessible à l'ensemble des usagers du territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté.

### Pour les parents, le RAM :

- Informe sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire : collectif, familial, individuel
- Présente les modalités d'accueil au domicile des assistantes maternelles, les démarches administratives (CAF, Pajemploi...), la réglementation du contrat de travail...
- Accompagne et écoute les parents-employeurs tout au long de l'accueil de leur enfant

Ce sont 249 assistantes maternelles qui exercent sur OBC pour un peu plus de 900 places d'accueil.

### Pour les assistants maternels, le RAM :

- Accompagne dans l'exercice de leur profession, écoute, soutien
- Informe sur la réglementation, leurs droits et leurs devoirs
- Echange lors de soirée, des temps collectifs

### Pour les candidats à l'agrément, le RAM:

- Informe sur la procédure d'agrément, l'exercice du métier, les actions du Ram...

**Les Temps collectifs** ont lieu régulièrement à Augan, Beignon, Carentoir, Guer, La Gacilly, Malestroit, Monteneuf, Pleucadeuc et Sérent, et occasionnellement sur les autres communes.

**Retrouvez l'actualité de la petite enfance** sur notre site Internet et notre application mobile.

### RAM permanence de Carentoir

Alexandra Jannin | Pôle enfance 16 rue de Bel Air 56910 CARENTOIR

02 99 08 07 06 | [ram.carentoir@oust-broceliande.bzh](mailto:ram.carentoir@oust-broceliande.bzh)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h45 / 13h45 - 17h00 (permanence téléphonique ou sur RDV)

### RAM permanence de Guer

Nolwenn Marquer | Maison de l'enfance 5 rue des Cerisiers 56380 GUER

02 97 22 58 58 | [ram.guer@oust-broceliande.bzh](mailto:ram.guer@oust-broceliande.bzh)

Lundi : 8h30-13h/14h-18h - Du mardi au vendredi : 8h30-13h/14h-17h (permanence téléphonique ou sur RDV)

### RAM permanence de Malestroit

Laurence Bouédo | Maison de l'enfance Faubourg St-Julien 56140 MALESTROIT

02 97 73 78 32 [ram.malestroit@oust-broceliande.bzh](mailto:ram.malestroit@oust-broceliande.bzh) Lundi : 8h30-12h30 / 14h30 - 18h - Du mardi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h (permanence téléphonique, ou accueil sur RDV)



Retrouver plus d'information sur le site internet  
[https://www.oust-broceliande.bzh/accueil\\_obc](https://www.oust-broceliande.bzh/accueil_obc)  
ou sur l'application OBC mobile

**Le Service communication de l'Oust à Brocéliande Communauté**

# LE RGPD...



## Qu'est-ce que le RGPD ?

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est le texte de référence dans l'Union européenne concernant les données personnelles. Il vient renforcer des droits déjà instaurés par la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978. Entré en application depuis le 25 mai 2018, dans le contexte de l'évolution technologique, de l'explosion du numérique et ses nouveaux usages, il garantit la protection, le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Il concerne aussi les mineurs pour qui l'accord des parents est désormais indispensable pour s'inscrire sur un réseau social.

## Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?

Ce sont les informations qui concernent une personne. Il peut s'agir d'un nom, d'une photographie, d'un numéro de téléphone, d'un identifiant de connexion informatique, d'une adresse postale, d'un mail, etc... Cela peut être aussi des données sensibles : opinion politique, sensibilité religieuse, situation médicale... dont la collecte est soumise à un consentement écrit, clair et explicite et si l'intérêt public est avéré.

## Qui doit s'y conformer ?

Qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une association, d'une collectivité... toute organisation manipulant des données personnelles doit se conformer à la RGPD.

## Comment votre municipalité s'adapte à la RGPD ?

En tant que collectivités territoriales votre mairie traite régulièrement de nombreuses données personnelles, que ce soit pour la gestion des différents services publics et activités dont elle a la charge (permis de construire, état civil, action sociale, fichier électoral, communication via le bulletin ou le site internet, bibliothèque...) que pour assurer la gestion administrative de sa structure (ressources humaines, élus).

Sur les conseils d'un délégué à la protection des données, la mairie de St Nicolas veille à la protection de vos données personnelles.

**Ainsi, la municipalité s'engage progressivement à une mise en conformité avec cette nouvelle réglementation.**

En suivant des recommandations comme par exemple :

- Ne collecter que les données strictement nécessaires à l'objectif du traitement
- Ne collecter aucune donnée personnelle à l'insu des usagers et les informer sur l'exercice de leurs droits
- Prévoir le mode de consultation ou d'accès, de rectification ou de suppression des données, voire d'opposition, sauf pour les données répondant à une obligation légale
- Fixer des durées de conservation limitées à l'usage effectif des données
- Sécuriser les locaux et les postes de travail
- Mettre à jour le registre et les pratiques, former les agents



## Plus concrètement :

- Dans le bulletin municipal : la parution des noms, des photographies de nos concitoyens est soumise à leur autorisation. Cela concerne toutes les rubriques telles que l'état civil, l'urbanisme, la vie de nos associations...
- De même que sur le site internet : à votre demande, vos noms, coordonnées peuvent être supprimés, vos photos retirées, vos visages floutés.
- Habituellement, le registre d'inscription sur les listes électorales permettait de recenser les personnes de + de 70 ans bénéficiaires de l'action municipale en faveur des aînés (repas ou colis). Désormais les personnes concernées devront s'inscrire auprès de la mairie (un rappel sera fait dans les journaux locaux et le bulletin).

## La protection des données tous concernés !

En tant que particulier vous pouvez agir pour la protection de vos données personnelles.

Retrouvez sur le site internet de la CNIL des informations et des conseils pratiques sur <https://www.cnil.fr/fr/maitriser-mes-donnees>

## LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

---

Comme chaque année, quelques pages du bulletin municipal sont consacrées à la vie de nos associations, permettant ainsi à chacune de souhaiter ses vœux à la population et de communiquer sur la reprise de ses activités, et de ses projets.

Le contexte sanitaire exceptionnel de cette année 2020, a particulièrement bouleversé le fonctionnement habituel de nos associations. Nous le savons tous, nos associations par les animations culturelles et sportives qu'elles développent, sont indispensables pour le lien social et la dynamique de notre commune.

### L'Éternel Printemps

Chers amis.



Vu la conjoncture actuelle, ainsi que vous l'avez constaté, les réunions mensuelles se sont arrêtées au mois de mai, et pour combien de temps ? Nul ne le sait.

Malgré tout, nous avons pu faire un repas au mois d'octobre avec les précautions voulues.

Dans l'attente de meilleures nouvelles, je vous souhaite ainsi que le bureau nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout une bonne santé à tous.



*A Fontaine.*

### Société de Chasse



Encore une année qui s'achève.

Le passage auprès des miradors a été réalisé avec l'aide des bénévoles que nous remercions.

Avec le coronavirus, le repas annuel des chasseurs n'a pas eu lieu mais espérons-le, ce n'est que partie remise.

Quelques battues aux chevreuils et sangliers ont été organisées et le piégeage a pu se faire pendant le dernier confinement. La battue annuelle dans le bois de Grisan aura lieu le 21 Février 2021 de 9h à 13h30 si les conditions sanitaires le permettent.

Le président et tous les membres de l'association vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2021.

*Le Bureau*

### Donature et Patrimoine

Bonne année 2021

Mais qu'est-ce qu'une bonne année pour une association ? Et pour Donature et Patrimoine ?

C'est sans doute la possibilité de construire et mener à bien des projets.

C'est aussi le plaisir de travailler en équipe pour participer à la vie culturelle de la commune.

C'est mettre en avant un peu de convivialité.

Et pour cela nous espérons dès que possible faire une Assemblée Générale ouverte à tous les nicolasiens pour recueillir les idées et proposer de nouveaux projets.

Meilleurs vœux de santé à tous pour redémarrer ensemble.



*Chantal Danion*



## Comité des Fêtes

Ce devait être une belle fête. Tout avait été planifié, organisé. La 50ème devait être un rendez-vous exceptionnel pour tous les habitués, les bénévoles, et tous ceux qui avaient à cœur de découvrir ou redécouvrir l'ambiance chaleureuse des moissons d'antan et des vieux métiers. Elle devait se dérouler sur 2 jours avec des manifestations inédites.

Puis ce sale virus est arrivé. Nous avons donc été contraints de tout annuler. Comme partout dans la région, et même dans tout le pays, plus de manifestations.

2020 aura été une triste année qu'il va falloir s'efforcer d'oublier.

Mais ne désespérons pas. Restons confiants et optimistes. Les nouvelles semblent plutôt bonnes. 2021 verra le bout du tunnel.

Alors soyons mobilisés et prêts à rebondir. La 50ème, on la fera en 2021, avec la même programmation prévue. Après cette année morose, nous sommes sûrs que vous n'attendez que ça, et votre dynamisme n'en sera que plus important.

En attendant de se retrouver, Le Comité Des fêtes vous souhaite une très belle année 2021.



*Les membres du Comité des Fêtes de St Nicolas*

## Société de Pêche

L'année 2020 restera sûrement gravée dans nos mémoires, compliquée pour nous tous, même à notre passion préférée. Notre site permettra de retrouver le moral avec ses qualités visuelles et halieutiques, afin d'aider à rééquilibrer le milieu aquatique, un alevinage très important a été fait fin décembre 2020 par un pisciculteur local agréé par l'état. Nous avons engagés plus de 4000 €, dans les espèces locales déjà présentes dans notre plan d'eau. Notre volonté est de maintenir la densité reconnue de ce site naturel.



Les travaux de bénévolat continueront dans la mesure des restrictions en cours avec cette longue période perturbée.

La décision de rester avec les mêmes prix de cartes 2021 tant que l'équilibre financier reste en l'état a été votée par l'ensemble de notre bureau.

Nous vous souhaitons une meilleure année 2021 à tous et gardons ensemble ce site préservé.

Le bureau 2021 :

- Président : Didier HOUEIX
- Secrétaire : Thierry THEAUDIN
- Trésorier : Stéphane GUILLAUME

Et les membres du bureau associatif.

*Le bureau*



## Ussnat (Union Sportive Saint Nicolas Avec Tréal)

Bonjour à toutes et à tous,

Comme tout le monde, nous avons connu une année 2020 très particulière.

Suite à l'arrêt des compétitions par la fédération en mars 2020, la saison n'a pas pu aller à son terme. Notre club étant dernier au moment de l'arrêt, nous avons été relégués de District 2 en District 3.

L'intersaison a été très compliquée et la possibilité de ne pas pouvoir faire repartir une équipe a été évoquée.

Mais grâce à l'investissement de tous, joueurs et dirigeants, nous avons réussi à faire une bonne campagne de recrutement pour étoffer notre effectif et engager une équipe en championnat pour la saison 2020-2021. À ce jour le club compte plus d'une vingtaine de joueurs, une dizaine de dirigeants et un arbitre. L'arrivée d'un nouvel entraîneur en la personne de M. Mady Sangaré et la forte présence des joueurs aux entraînements ont permis au club de prendre un nouvel élan. Nous avons également accueilli deux joueurs colombiens, Alex et Santiago, ils se sont formidablement bien intégrés au sein de notre équipe. Preuve encore que le sport est un bon moyen de rencontres et de partage.

Les résultats de début de saison sont très encourageants, l'équipe est invaincue en championnat (2 victoires et 2 nuls) et pointe à la seconde place du classement. Une très bonne ambiance règne au sein du club.

Depuis novembre les compétitions sont de nouveau à l'arrêt et nous ne savons pas à quelle date celles-ci reprendront. Nous n'avons pas pu organiser nos manifestations habituelles, à savoir le moules-frites et le concours de palets. Nous espérons toutes et tous pouvoir retrouver rapidement le chemin des terrains le dimanche après-midi.

En attendant nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.

*Le bureau de l'USSNAT.*

## L'APEL



L'ensemble des membres de l'Apel vous souhaitent ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nos écoles accueillent en cette année scolaire 2020/21 une soixantaine d'élèves au sein de nos 2 structures. Une partie de nos manifestations habituelles n'ont pu avoir lieu, mais nous avons tout de même effectué une vente de chocolats de Noël par nos élèves.

Nous avons mis en place depuis plusieurs années maintenant une collecte de journaux et papiers sur Tréal et Saint Nicolas, cette collecte a lieu tous les 3<sup>èmes</sup> samedi du mois à Saint Nicolas, la prochaine aura donc lieu le samedi 20 février (si les conditions sanitaires le permettent).

Notre association devrait prochainement effectuer de nouvelles ventes, repas à emporter et vente de gâteaux ou brioches, dans les prochains mois.

La kermesse des écoles se déroulera le dimanche midi 27 juin aux Halles de la Guette à Saint Nicolas du Tertre avec un repas le midi (grillades-frites) suivi d'un spectacle des enfants.

Bonne Année



*Le Bureau*



## UNC - Soldats de France - Saint Nicolas du Tertre

L'année 2020 s'achève, elle restera particulière dans nos mémoires en raison de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19.

De ce fait, tous nos rassemblements (Congrès Départemental, réunions de secteur et repas), ont été annulés.



Les commémorations officielles, bien que maintenues, l'ont été avec un effectif réduit : 5 personnes le 8 mai 2020, et 6 personnes le 11 novembre 2020, en conséquence les cérémonies au monument aux morts étaient bien « tristounettes », sans public, sans musique, et 1 seul drapeau.

Les adhérents se sont sentis frustrés dans leurs intentions patriotiques de rassemblements et de rencontres.

Contrairement à la tradition, les commémorations restreintes de cette année ont été privées de leur légendaire

pot de l'amitié, et du convivial repas pris en commun dans la gaîté et la bonne humeur.

Nous souhaiterions que 2021 puisse ressembler aux années d'antan...

Dans l'immédiat, la crise actuelle ne nous permet pas de prendre une décision pour fixer la date de notre future Assemblée Générale, ni du partage de la galette des rois.

Ayons une pensée particulière pour Jean Bouédo décédé dans sa 87ème année. Il était le fondateur de la section UNC de Saint Nicolas du Tertre, et chevalier de la Légion d'honneur.

Tous nos meilleurs vœux pour vous et vos familles.



## Arts & Loisirs

2020 Une année pas facile à vivre se termine, 2021 arrive avec l'espoir de retrouver notre vie d'avant avec :

- Nos cours de gym, Karine notre prof, les adhérents des cours que l'on fréquente.
- Les cours d'Art floral qui comme les autres loisirs sont en attente.
- Les cyclos qui ont un peu plus de chance roulent tous les dimanches matins.

Rendez-vous à 9 heures aux vestiaires du foot.



Pour le moment on ne peut pas vous donner de date de reprise, mais nous sommes comme vous, on espère...

En attendant, je vous présente mes vœux pour une belle année et plus que d'ordinaire. Je vous souhaite une super santé.

Amitiés

Josiane

Notre école fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune de Tréal. Nous travaillons donc sur 2 sites mais formons une seule et même école.

60 élèves se répartissent sur notre RPI, (contre 63 l'année dernière et 73 en 2018/2019). Nous accueillons 36 élèves du CE1 au CM2 à Tréal, et 24 élèves en PS-MS-GS-CP à Saint Nicolas du tertre.

Sachez que nous avons régulièrement des prévisions d'effectifs à faire remonter au rectorat pour déterminer le nombre de classes dont peut bénéficier chaque école l'année suivante en fonction du nombre d'élèves inscrits. N'hésitez pas à en parler autour de vous, l'inscription des élèves nés en 2018 et 2019 se fait dès maintenant. Des fiches de pré-inscription sont disponibles dans les 2 écoles du RPI et dans les 2 mairies.

### **Cette année, nous comptons 1 classe à Saint Nicolas du Tertre :**

- PS-MS-GS-CP avec Julie RENAULT- LE CLEZIO et Brigitte THOA, ASEM. Et Sandra MASTERSON (agent de cantine).

### **Et 2 classes à Tréal :**

- CE1-CE2 avec Sylvie ROCHARD, qui assure aussi la direction de l'école, Anaïs HELBERT, ASEM et Sandra MASTERSON qui assure les cours d'anglais 3 fois par semaine, ainsi que la garderie du matin.

- CM1-CM2 avec Laure GRAFFARD (délégation direction en cas d'absence de la directrice).

La classe maternelle/CP de Saint Nicolas du Tertre est d'inspiration Montessori grâce à son enseignante Julie qui suit une formation depuis plusieurs années. La classe de CE travaille également pour la 3<sup>ème</sup> année avec Sylvie avec des ateliers Montessori en autonomie. La classe de CM, quant à elle, s'est essayée au thème « Harry Potter ».



### **Contacts :**

[eco56.steth.treal@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.steth.treal@enseignement-catholique.bzh)

S<sup>t</sup> Nicolas : 02.97.93.71.54

Tréal : 02 99 08 94 06





## Les projets :

**Le projet d'école** sur la bienveillance se terminera cette année même si nous continuerons à l'appliquer. Avec l'équipe pédagogique du RPI, nous avons décidé d'en écrire un nouveau à partir des besoins de nos élèves.

Il est ressorti des différents travaux journaliers de nos élèves de la TPS au CM2 que le lexique et la compréhension de consignes/textes (lecture, mathématiques, découverte du monde...) étaient deux axes fragiles et pourtant tellement importants dans la compréhension globale. Nous avons donc décidé de construire notre nouveau projet d'école à partir de ces deux constats.

**Les rassemblements RPI** : Pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, nous organisons des rassemblements RPI afin que petits et grands partagent un moment de convivialité (activités, jeux, lecture, EPS, ...) Une occasion de mettre à profit les compétences des petits comme des grands. Le rassemblement du mois de décembre est annulé à cause de la Covid 19 mais nous gardons cette journée tout de même au sein de nos deux écoles pour partager une journée par classe sur le thème de « Noël ».

**Le voyage scolaire (CE1 au CM2)** : L'arrivée de la Covid19 nous a contraint à annuler notre voyage scolaire d'une semaine à la Rochelle.

**Les TPS au CP** iront, quant à eux, une journée en sortie pédagogique (lieux à déterminer).

Le repas et le spectacle de Noël ont malheureusement été annulé, mais cela n'a pas empêché le Père Noël de venir dans les classe faire sa traditionnelle distribution de cadeaux aux enfants.



## L'agenda

(en fonction de la crise sanitaire)

19 mars 2021 : Carnaval

2 avril 2021 : Portes ouvertes à Saint Nicolas

9 avril 2021 : Portes ouvertes à Tréal

27 juin 2021 : Kermesse

Cette année va être une année particulière pour toutes les écoles. Nous espérons que nos projets pourront se réaliser malgré le contexte difficile en ce début d'année scolaire ! Nous espérons une année 2021 plus sereine.

Nous espérons également que les effectifs nous permettront de faire perdurer notre école, alors n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Nous tenons à remercier Monsieur Le Maire et le conseil municipal pour leur soutien dans tous les projets que nous menons. Nous remercions également les membres de l'APEL et de l'OGEC ainsi que tous les parents bénévoles qui contribuent à la bonne dynamique de notre école.

*L'Équipe Enseignante*

# LES TARIFS COMMUNAUX



## PHOTOCOPIES

Page A4 noir et blanc	0.20 €	Page A3 noir et blanc	0.40 €
Page A4 couleur	0.50 €	Page A3 couleur	1.00 €

## SERVICES COMMUNAUX

26 € l'heure d'intervention + coût horaire du matériel

## GARDERIE PERISCOLAIRE

0.50 € le ¼ d'heure



Pour vos Évènements

## TARIFS DE LOCATION

Salle Polyvalente	Associations et entreprises communales	Associations et entreprises extérieures
Réunion Grande Salle	gratuit	100 €
Option chambre froide		70 €
1 jour Salle + Cuisine	300 € (1 location gratuite)	400 €
	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
Vin d'honneur Grande Salle (sans buffet)	65 €	100 €
1 jour Salle+Cuisine	300 €	400 €
1 jour Salle+Chambre froide	220 €	320 €
2 jours Salle+Cuisine	400 €	500 €
2 jours Salle+Chambre froide	320 €	420 €

Halles de la Guette	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
1 jour	135 €	255 €
2 jours	204 €	326 €

## TARIF CIMETIERE

Concession 15 ans : 70 €  
Concession 30 ans : 100 €  
Concession 50 ans : 150 €



Cavurne 15 ans : 70 €  
Cavurne 30 ans : 100 €  
Cavurne 50 ans : 150 €

MENTION LEGALE

BULLETIN MUNICIPAL N°45

Tirage : 280 exemplaires  
Date de parution : 30 janvier 2021  
Dépôt légal : janvier 2021  
ISSN en cours d'enregistrement

Directeur de publication : Mickaël LE GOUÉ

Rédaction : Commission Communication,  
avec la collaboration de Jean-Paul DUBOIS,  
Corinne BAYON et Pascale GUILLO

Maquette/mise en page : Anita HEMERY

Editeur/imprimeur : Mairie, St Nicolas du Tertre

# 10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le Web

## 1 Réfléchis avant de publier !

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions.



## 2 Respecte les autres !

Tu es responsable de ce que tu publies en ligne alors modère tes propos sur les réseaux sociaux, forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse.



## 3 Ne dis pas tout !

Donne le minimum d'informations personnelles sur internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone...



## 4 Sécurise tes comptes !

Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de rester maître des informations que tu souhaites partager.



## 5 Crée-toi plusieurs adresses e-mail !

Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.



## 7 Utilise un pseudonyme !

Seuls tes amis et ta famille sauront qu'il s'agit de toi.



## 6 Attention aux photos et aux vidéos !

Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même car leur diffusion est incontrôlable.



## 8 Attention aux mots de passe !

Né les communique à personne et choisis-les un peu compliqués : ni ta date ni ton surnom !



## 10 Vérifie tes traces !

Tape régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations te concernant circulent sur internet.



## 9 Fais le ménage dans tes historiques !

Efface régulièrement tes historiques de navigation et pense à utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur qui n'est pas le tien.



**CNIL**  
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Retrouvez d'autres conseils et astuces sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) et sur [www.educnum.fr](http://www.educnum.fr) ! #EduNum



Remerciement à Mr Jean HERCOUET pour les photos